

Lyon, le 30 octobre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Explication de la Métropole de Lyon suite à l'installation
d'un panneau publicitaire Quai Augagneur**

La Métropole de Lyon a été interpellée ce jour sur les réseaux sociaux et par le biais d'un communiqué de presse du Collectif Plein la Vue sur l'installation d'un panneau publicitaire numérique sur le Quai Augagneur.

Cette installation de panneau temporaire n'a pas fait l'objet d'autorisation de l'espace public de la part de la Métropole de Lyon mais d'une autorisation d'occupation temporaire, instruite par la Ville de Lyon.

Le Président de la Métropole de Lyon s'étonne de cette décision au regard de la concertation sur le Règlement local de publicité qui est actuellement en cours.